

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉ DE **BORDEAUX & BREST**



Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup

Le directeur de programme est venu à la rencontre des OS Bordelaises. Le SNCTA (des représentants des sections Bordelaise et Brestoïse) était bien évidemment présent pour cette réunion qui promettait d'être importante, mais qui nous a laissé sur notre faim.

Si quelques annonces satisfaisantes ont pu être faites, il subsiste de trop nombreuses incertitudes.

Débuggages à Brest: Work in progress

La DTI se félicite de réagir avec rapidité pour corriger les dysfonctionnements qu'elle n'avait pas vu venir.

Version EEE 3.2.3 et STPV V29.2.1 prévues fin février à LFRR pour corriger les bugs les plus importants. En espérant que ces nouvelles versions ne soient pas buggées à leur tour...

Incréments 4.0 et 4.1: stop à la dérive SVP !

Suite aux nombreux dysfonctionnements découverts à la MESO (Mise En Service Opérationnel) de LFRR, les incréments dérivent. La 4.0 vient donc de glisser à septembre 2016 (livraison centre pour validation), la 4.1 au printemps 2017. Enfin, pour le moment...

Écrans

Concernant les problématiques d'ergonomie, le SNCTA se félicite que cette demande, encore récemment considérée comme un caprice, soit enfin perçue comme un réel besoin.

Afin de répondre aux nombreux retours des contrôleurs sur la persistance d'une gêne visuelle sur les écrans actuels, seront testés à Brest :

- ✓ la possibilité de régler les écrans individuellement (luminosité et contraste) comme c'est le cas sur les écrans BARCO. Mise en service prévu pour avril 2016.
- ✓ le retour à une police de 12. Testé avant l'été 2016 ; si les retours sont positifs, le SNCTA exige une mise en service fin juin, dernier délai.

Concernant la taille des écrans, la DTI acte enfin le principe d'une expérimentation dans les mois à venir avec un écran de plus grande taille et de meilleure définition (type 36" 4Kx2K présenté au salon de Madrid). Cette étude, menée dans les deux centres, impliquera le plus grand nombre de contrôleurs possible.

Malheureusement, à ce jour, le chef de programme se trouve dans l'incapacité de décliner un calendrier de déploiement final. Celui-ci devra être fixé lors du CODIR ATM national du 1er Mars 2016.

Le chef de programme, lors de sa prochaine visite à qu'il nous promet courant mars, devra donc cette fois-ci apporter plus de réponses que de questionnements.

L'objectif clair est de clôturer ce dossier avant l'été 2017.

Les sections locales du SNCTA bretonne et bordelaise parlent d'une et une seule voix. Nous refusons toute logique de mise en concurrence entre les besoins exprimés, légitimes, raisonnables et connus depuis longtemps. C'est à l'administration de se donner les moyens d'y répondre en respectant les délais

